



ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT

QUALITÉ D'USAGE

PUBLIC

Architectes, ingénieurs ou toute personne souhaitant maîtriser les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique du bâti.

PRÉREQUIS

Avoir de bonnes notions en architecture et construction.

OBJECTIFS DU STAGE

La formation ACOUSTIQUE DU BATIMENT a pour objectif de maîtriser et appliquer les aspects techniques et réglementaires de l'acoustique des bâtiments

FORMATION RÉF. :

ACOUSTIQUE DU BÂTIMENT

Maîtriser et appliquer les dernières réformes

 2 jours  Partout en France

 Prise en charge OPCO : oui

Vous êtes un professionnel à la recherche d'une formation **Acoustique du bâtiment** ?

STAGE UP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Acoustique du bâtiment** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

DURÉE

2 jours

PÉDAGOGIE


Formation dispensée par un intervenant architecte spécialisé dans les problématiques liées à l'insonorisation des bâtiments.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TARIF : Nous consulter

 1 à 16 personnes

RENSEIGNEMENTS :
contact@stageup.fr

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Acoustique du bâtiment** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation Acoustique du bâtiment à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Contenu

Notions de base de l'acoustique

Origines propagations et mesures des bruits

Création d'un bruit, les sources sonores

- ▶ propagation des bruits.
- ▶ les niveaux sonores.
- ▶ absorption - réflexion - transmission d'un bruit.

Principaux traitements de l'acoustique du bâtiment

- ▶ correction acoustique d'un local.
- ▶ diminution de niveau sonore dans un local.
- ▶ isolation aux bruits aériens entre deux locaux.
- ▶ isolation vis-à-vis des bruits extérieurs.
- ▶ isolation aux bruits d'impacts.
- ▶ bruits d'équipements.

Mesures et indices

- ▶ indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.
- ▶ l'efficacité d'un revêtement de sol.
- ▶ les indices européens.

Réglementation acoustique

- ▶ les réglementations en fonction des destinations des bâtiments.
- ▶ les bâtiments d'habitation : la nra et sa traduction en langage européen, la ra 99 (arrêtés du 30 juin 1999), l'attestation de prise
- ▶ en compte de la ra pour les logements neufs : arrêté du 27 novembre 2012.
- ▶ l'isolation vis-à-vis des bruits de circulation (arrêté du 30 mai 1996).
- ▶ bruits de voisinage : décret du 31 août 2006.
- ▶ limitation du bruit dans les établissements d'enseignements de santé et les hôtels : arrêtés du 25 avril 2003 et circulaire
- ▶ d'application.

Les contrôles in situ

Normes de mesurage

Cas pratiques en phase projet

Zoom sur les planchers murs et cloisons

- ▶ cloisons simples.
- ▶ parois doubles.
- ▶ portes - fenêtres - entrées d'air - coffres de volets roulants.

Méthodes d'isollements acoustiques

- ▶ efficacité des revêtements de sol.
- ▶ sols flottants - erreurs rencontrées dans des prescriptions - précautions à prendre lors de la réalisation.
- ▶ choix des équipements.
- ▶ désolidarisations.

Compatibilité avec la RT 2012 et la RA 99

Fin de formation

- ▶ conclusions.
- ▶ test de niveau et correction.
- ▶ évaluation qualitative.
- ▶ validation des acquis.
- ▶ remise de l'attestation de formation.
- ▶ remise d'un support de cours et documents annexes.

Nos formations Acoustique du bâtiment sont réalisables partout en France, à domicile ou sur lieu de travail.

Formation Acoustique du bâtiment Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (OPCO EP, FIF PL, Atlas, Afdas, Akto...)

Centre de formation STAGE'UP

Siège social: 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Service commercial: 14 rue d'Amsterdam 75009 PARIS

Siret: 488 346 610 000 30 APE: 8559A N° Existence: 24 45 02361

email: contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION